

enquête anonyme

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

du 12 mars au 22 avril 2018



tous différents, tous égaux !

Ardenne Métropole s'engage contre les discriminations :
votre agglomération réalise avec le soutien de l'Etat
un diagnostic sur les discriminations.

Donnez-nous votre avis !
connectez-vous sur
www.ardenne-metropole.fr

cget
Commissariat
général
à l'égalité
des territoires

ARDENNE
METROPOLE

enquête anonyme

La communauté d'agglomération Ardenne Métropole, avec le soutien de l'Etat, s'engage dans la lutte contre les discriminations en réalisant un diagnostic afin de comprendre précisément les situations de discriminations que vous pouvez rencontrer sur votre territoire. Ce diagnostic permettra la mise en place d'un plan territorial de prévention et de lutte contre les discriminations. Il a été confié au cabinet Institut Ethique et Diversité.

QUI PEUT RÉPONDRE ?

Tous les habitants des 61 communes composant la Communauté d'Agglomération d'Ardenne Métropole.

COMMENT RÉPONDRE ?

En vous connectant sur le site internet d'Ardenne Métropole : www.ardenne-metropole.fr

Vous pouvez également répondre à cette enquête en vous rendant sur les lieux suivants :

Charleville-Mézières

- ♦ Centre social et culturel André Dhôtel
88 rue Albert Poulain
- ♦ SARC
11 rue des Mésanges
- ♦ Centre social de Manchester
26 rue Jules Raulin
- ♦ Maison de Justice et du Droit
10 rue des Chardonnerets

Sedan

- ♦ Centre social le Lac
Avenue de Gaulle
- ♦ Centre social Sedan Ouest
75 avenue de la Marne
- ♦ Maison de Justice et du Droit - 6 rue Jules Clin

Vivier au Court

- ♦ Espace Social et Culturel Victor Hugo
42 rue René Gouverneur

Nouzonville

- ♦ Pôle social de Nouzon'Vie
(sur rendez-vous)
9 rue des Ecoles

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS 12 mars > 22 avril 2018

ARDENNE
METROPOLE